

L'Echo de la Robertsau

S'LAÜCHBLÄTTTEL



Association pour la Défense
des Intérêts de la Robertsau
Fédérée à Alsace Nature

L'Echo

SEPTEMBRE 2008

N°230



50^{ème} ANNIVERSAIRE DE L'ADIR



"Vous avez un projet
de construction,
vous cherchez un appartement
de grand standing ?
Parlons-en !"



 **PERSPECTIVE**
PROMOTEUR | CONSTRUCTEUR

2, petite rue de l'église
67000 Strasbourg

03 88 67 87 87

www.perspective-promoteur.com



**Depuis 1972
l'immobilier**
nous en avons fait
toute une histoire



Gestion
Locative



Transaction



Location



Neuf
Ancien

*Pourquoi ne pas continuer
à l'écrire ensemble ?*

4 rue de l'Eglise
(côté Hôtel SOFITEL)
67 000 Strasbourg

03 88 22 88 22

www.immoval.com

50 ans au service des Robertsauviens

Il y a 50 ans, l'ADIR est née d'un mouvement de solidarité, suite à un violent orage avec des grêlons d'une taille inhabituelle qui s'abattait sur l'agglomération strasbourgeoise et qui touchait particulièrement la Robertsau.

Les serres et les toitures des maisons ne résistaient pas à un tel assaut.

Quelques hommes de bonne volonté se sont réunis pour résoudre les problèmes des sinistrés, ont créé un comité de défense et ont interpellé l'Etat, les collectivités locales pour demander des secours d'urgence, des prêts sans intérêts, un moratoire pour les impôts et taxes, et un inventaire des dégâts pour le 10 septembre 1958.

Le « Dachschadekomité » vom « Interessenverein » (association de défense des intérêts de la Robertsau) était né et se mit au travail pour informer et aider les plus démunis à réparer les dégâts.

L'Echo de la Robertsau N° 230 Septembre 2008

Bulletin trimestriel
publié par l'Association de Défense
des Intérêts de la Robertsau.
Association agréée
par arrêté préfectoral du 24.8.84
pour la défense de la nature,
de l'environnement et du cadre
de vie, fédérée à Alsace Nature.

Directeur de la publication :
René Hampé : 03 88 31 39 80
Courriel : rhampe@orange.fr

Mise en page - Impression :
Gointillès - Hoenheim

Tirage : 10 000 exemplaires
Dépôt légal : 3^{ème} trimestre 2008

L'Echo est financé par les
annonceurs et adhérents.

78, rue du Docteur François
67000 STRASBOURG

Les fondateurs

Statut signés le 12 novembre 1958

- Emile ZIMMER Président
- Edmond BIRGHOFFER et Marc REYMANN Vice-présidents
- Gérard KLEIN Secrétaire, Pierre WALTER Secrétaire adjoint
- Louis ELTER Trésorier, Léon BLOCH Assesseur

Comme l'a souligné son président Edgar Herrmann lors du 40^{ème} anniversaire de l'association, l'ADIR, encouragé par les résultats de ses interventions diversifiait rapidement ses actions pour demander des équipements publics, l'amélioration des conditions de vie des habitants, la modération de l'urbanisation et la protection du patrimoine architectural et naturel :

- construction d'une salle de fête, animation du quartier,
- création : d'un centre socio-culturel, d'un marché, d'une maison de retraite, d'une école, d'une garderie, construction d'une piscine,

- amélioration de la voirie et de la circulation par la création d'un nouveau pont, mise-en place de feux tricolores,
- aménagement des anciennes rues et de l'assainissement, la suppression ou la réduction des taxes des riverains pour les maisons de plus de 30 ans ou plus de 10 ans (obtenu en 1978)
- réhabilitation des logements sociaux de la Cité de l'ILL,
- meilleure desserte de la Robertsau par les bus de la CTS,
- interventions et propositions lors de l'élaboration du POS en 1970 et 1972.

Durant la dernière décennie l'ADIR, fidèle à son orientation, a continué à militer pour l'élaboration d'un projet global de quartier pour la Robertsau répondant aux besoins des habitants et de leur diversité, à la situation particulière du quartier, à l'importance de ses réserves foncières et de son environnement naturel exceptionnel. ▶

Pour prendre une part active à la vie du quartier, adhérez à l'ADIR !

BULLETIN D'ADHÉSION

NOM
PRÉNOM
ADRESSE

..... TEL : COURRIEL

COTISATION ANNUELLE : 16 €

SIGNATURE :

ADIR - 78, RUE DU DOCTEUR FRANCOIS - 67000 STRASBOURG

LEA MODE

VOTRE MERCERIE GÉNÉRALE
TISSUS HAUTE-COUTURE
RETOUCHE sur tissus, cuir
CRÉATIONS SUR-MESURE

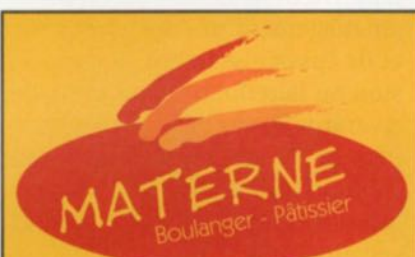
Durant les travaux ouverture
du mardi au samedi
de 12h à 12h30 ou sur RDV
91, Route de la Wantzenau
STRASBOURG - Robertsau
Tél./Fax : 03 88 31 58 25
Mail : leamode@hotmail.com

Jean-Pierre ANDRES MARAICHER

15 rue de l'Afrique - 67000 STRASBOURG
Tél./Fax : 03 88 31 10 69

Horaires d'ouverture :
Lundi au vendredi :
8h à 12h et 13h30 à 18h
Samedi : 8h à 12h
et 13h30 à 16h

Fermé le mardi,
dimanche et
jours fériés



MATERNE
Boulanger - Pâtissier

10, rue Mélanie
67000 STRASBOURG - ROBERTSAU
Tél. 03 88 31 11 22

NATH COIFF'



Féminin
Masculin
Junior
et à domicile

Sur rendez-vous
03 88 31 14 78

4 rue du Docteur Wœhrlein
67000 STRASBOURG

AUTOSUR
CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

CIVO

Olivier LORANG
55 Rte de La Wantzenau
67000 STRASBOURG
Tél. 03 88 31 50 20
Fax 03 88 45 75 99



50^{ème} ANNIV

Pour la préservation et la valorisation de l'héritage

LADIR est intervenue avec succès pour la préservation de la maison Stoeffler, l'ensemble cohérent de la rue Mélanie, la cohérence des rues du docteur François et de la rue St Fiacre et la préservation de l'unité du domaine « Wach ».

LADIR, afin de sensibiliser les habitants à la richesse du patrimoine a organisé des visites découvertes dans le cadre des journées du patrimoine.

Pour la maîtrise de l'urbanisme et de l'aménagement

LADIR s'est élevée contre la densification irraisonnée et a participé, avant la promulgation de la loi SRU, à la réflexion de la révision du POS de la Robertsau.

Elle est intervenue lors de l'aménagement de la rue Boecklin, de la route de la Wantzenau Nord et du projet de restructuration de la cité de l'Ill.

LADIR a participé aux débats concernant le SCOTERS et avec six autres associations s'est élevée contre l'ouverture de la route EDF aux camions.

Pour répondre aux besoins de déplacement urbain

LADIR partisan de la multimodalité des déplacements, tout en privilégiant les déplacements doux, fut la seule association qui soit intervenue lors de l'élaboration du PDU de 2001.

Par ailleurs elle est intervenue au sujet :

- des piétons : en attirant l'attention sur le désintérêt dont les piétons font l'objet et a suggéré un jalonnement des voies piétonnières.
- des cyclistes : multiples interventions, souvent avec succès pour l'amélioration des pistes cyclables.

- des transports collectifs :
BUS : restructuration des lignes de bus lors des deux mises en service du tramway.

Tram : notre association a milité pour la venue du tram à la Robertsau. Mais le tracé proposé par la municipalité ne correspond pas une des solutions qui lui apparaissait le mieux répondre aux besoins des usagers et à son intégration dans le paysage urbain.

Avec d'autres associations l'ADIR a saisi le TGI de Strasbourg ; procès gagné en première instance, perdu en appel.

Pour la protection de l'environnement

LADIR est intervenue pour le classement de la forêt de la Robertsau et de la Wantzenau et pour la pérennisation de l'interdiction de la chasse.

LADIR est fédérée à ALSACE NATURE.

Pour la prévention des risques technologiques et des nuisances de tout ordre

LADIR est membre du SPPI, a participé au débat national après la catastrophe d'AZF de Toulouse et a organisé une réunion publique concernant les risques technologiques à la Robertsau.

Dans le cadre de l'élaboration du PPRT elle fait partie du CLIC.

LADIR a participé à l'enquête publique à Kehl au sujet de l'augmentation de la production de la BSW ainsi qu'à celle concernant la centrale thermique à biomasse de Kehl HKW.

Elle est particulièrement intervenue au sujet des nuisances sonores et des émissions de polluants.

Elle a participé à l'enquête publique concernant le PPA pour en souligner les contradictions et insuffisances.

GLOSSAIRE

SPPI : Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions Industrielles
CLIC : Comité Local d'Information et de Concertation
PPRT : Plan de Prévention de Risques Technologiques
PPA : Plan de Protection de l'Atmosphère
BSW : Badische Stahlwerke
PDU : Plan de Déplacement Urbain

ANIVERSAIRE DE L'ADIR

L'ADIR s'est opposée dans le port aux pétroles ou dans son périmètre à de nouvelles implantations d'entrepôts de stockage et de traitement de déchets.

Pour le renforcement de la cohésion sociale

L'ADIR, très sensible à la cohésion sociale, base de la vie de quartier n'a pas manqué d'attirer l'attention sur les incivilités. Par ailleurs elle a développé l'idée d'une fête de quartier harmonisant les manifestations existantes.

Pour le développement de la démocratie participative

L'ADIR milite pour une véritable démocratie participative et n'a pas manqué de souligner les insuffisances des comités de quartier, puis des conseils de quartier.

Elle a, dans le cadre du collectif des associations de quartier CLAQ dont elle fut une des animatrices, fait des propositions d'organisation et de fonctionnement.

Les présidents de l'ADIR

1858 - 1965 Emile ZIMMER
1966 - 1969 Georges WOHLHUTER
1969 - 1984 Raymond FELIX
1984 - 1999 Edgar HERMANN
Depuis 1999 René HAMPE

Pour terminer ce tour d'horizon non exhaustif, je voudrais remercier les militants et adhérents anciens et actuels pour leur dévouement et leur fidélité, eux qui ont permis par leurs analyses, leurs propositions et leurs actions de pérenniser l'esprit de solidarité et de défense de l'intérêt général, qui était celui des fondateurs de l'ADIR.

René Hampé
Président de l'ADIR

**Du samedi 04.10.2008
au dimanche 12.10.2008**
l'ADIR organise des manifestations
au Centre d'Initiation à Environnement
(Ferme Bussierre) 155, rue Kempf - Strasbourg

EXPOSITION :

Du samedi 04.10.2008 au dimanche 12.10.2008 :

LA ROBERTSAU UN QUARTIER AU GOUT NATURE 2^{ème} EDITION

1. Histoire de l'ADIR
2. La Robertsau côté forêt, Bernard Irrmann
3. La Robertsau côté patrimoine architectural, Jacques Hampé
4. La Robertsau côté village, Bernard Irrmann
5. La Robertsau côté jardins familiaux, Jacques Hampé

➤ VERNISSAGE : samedi 04.10.2008 à 11h00

➤ HEURES D'OUVERTURE : tous les jours de 10h00 à 18h00

A LA DECOUVERTE DE LA FORET DE LA ROBERTSAU

Dimanche 05.10.2008

Rendez-vous à 9h00 au chalet de pêche du Rohrkopf, route EDF
Guide : Hervé Bub

12h00 Tarte flambée au chalet

REPAS D'ANNIVERSAIRE

Vendredi 10.10.2008 à 19h30

A LA DECOUVERTE DU CONSERVATOIRE MUNICIPAL DES PLANTES MENACEES

Samedi le 11.10.2008 à 9h00

Rendez-vous au Centre d'Initiation (Ferme Bussierre)

Pour tous renseignements téléphonez au 03 88 31 39 80



**BIENVENUE
DANS VOTRE
NOUVELLE
ÉPICERIE
BRITANNIQUE
À STRASBOURG**

THOMAS GREEN'S
THE BEST OF BRITISH

**POUR VOUS SERVIR
AVEC UN GRAND
SOURIRE!**

**48, RUE BÖCKLIN
67000 STRASBOURG
ROBERTSAU
TÉL. : 03 88 45 71 77**

TOUJOURS & GROS MINET

Maître toiletteur

- Toilettage chiens toutes tailles & chats
- Séchage main
- Pension : chiens, chats, rongeurs
- Vente d'accessoires
- Aliments (Proplan, Royal Canin...)
- Livraison à domicile.

23, rue Boecklin - ROBERTSAU
Tél / Fax 03.88.4 1.99.01
Tram E (arrêt Boecklin)

Clean Repassage

Libérez-vous de la corvée de repassage, confiez-nous votre linge en toute sécurité...

**Service ramassage gratuit
Livraison 7j / 7
Délai repassage 24h**

**158, rue Boecklin - ROBERTSAU
Tél. 03 88 31 24 24**



LES 50 ANS DE LA CITE DE L'ILL

un peu d'histoire

Le 8 juin 2008 l'inter-association a avec les habitants fêté cet anniversaire dans une ambiance de convivialité. Plusieurs groupes se sont produits pour animer cette fête. Plusieurs associations dont l'ADIR ont par des stands retracé l'histoire de la Cité. Après les discours d'usage l'Interassociation a offert un trophée aux habitants les plus anciens qui sont encore nombreux à habiter cette cité aux logements réhabilités dans un environnement agréable.

Lors du 40^{ème} anniversaire, le regretté Jean Jacques COULAUD, Président de l'association des locataires et membre durant de longues années du comité de l'ADIR, nous a raconté l'histoire de sa Cité pour laquelle il s'est tant dépensé.

« Après les destructions de la guerre 1939-1945, la pénurie de logements était une des préoccupations de la municipalité. Le Maire Charles FREY a proposé en 1951 la constitution d'une société à participation majoritaire de la Ville « L'HABITATION MODERNE » sous forme de SARL dirigée par un gérant disposant de larges pouvoirs et ayant comme objectif la construction de logements sociaux. Son premier directeur-gérant était M. Albert VIX, de 1951 à 1985, secrétaire général de la Mairie. En 1991, la nouvelle municipalité a changé les statuts en société d'économie mixte. L'HABITATION MODERNE gère près de 6500 logements sociaux, et depuis 1993, les bâtiments et locaux commerciaux du patrimoine privé de la Ville.

M. Albert FIX proposa en 1957 la construction d'une première tranche de 1500 logements à la CITE DE L'ILL. La première pierre fut posée fin 1957 et la plupart des 46 immeubles furent réalisés entre 1958 et 1962, avec des logements de 2-3-4 et 5 pièces sur 4 niveaux. Le long de la rue de l'Ill fut construit un bâtiment avec des locaux commerciaux : une boulangerie, une boucherie, une épicerie, une pharmacie, un bureau de tabac-papeterie, et par la suite, un bureau PTT, obtenu vers 1970, après moultes demandes auprès de l'administration, faites par notre association de locataires.

Deux immeubles-tour clôturaient le programme :

- la tour KAH, près de l'Ill, avec 60 logements sur 12 étages,
- la tour SCHWAB, au 42 rue de l'Ill, avec 17 étages et 90 logements.

Dans cette dernière étaient prévus des locaux pour les services sociaux : centre des soins, dentiste, mais aussi un restaurant et un guichet de banque, aujourd'hui disparus pour laisser la place au Club de Judo et aux locaux associatifs, dont le bureau de notre association.

Au rez-de-chaussée, le supermarché COOP et au premier étage le « FOYER DES LOISIRS » aménagé pour les diverses associations qui se sont créées entre temps dans le quartier. Au 17^e étage était aménagée une Salle des Fêtes, avec cuisine, mais qui n'existe plus.

Les écoles élémentaires et maternelles SCHWILGUE, avec une salle de gymnastique, ont été construites au début des années 60. Il y avait beaucoup d'enfants à la CITE à cette époque. L'Eglise Catholique Ste Bernadette a été construite en 1965 rue de la Sauer, et abrite au sous-sol une halte-garderie et une crèche. Le Temple Protestant a été érigé rue de l'Ill dans les années 1966-67.

En 1975 fut construite au 18 rue de la Doller la « Résidence

des Personnes Agées » avec 74 logements sur 8 niveaux, comportant au rez-de-chaussée un foyer avec bibliothèque, des salles de réunion et une cuisine. Dans ce lieu de rencontre, 2 associations organisent des activités : l'UNIAT et l'Association pour le Soutien des Personnes Agées avec sa chorale et le « Cafékrantz ».

De 1977 à 1979, une nouvelle tranche de 7 immeubles de 20 logements a été érigée sur les terrains Gauer, ancien maraîcher. En 1973, le chauffage collectif et l'eau chaude ont été installés dans tous les logements.

La CITE DE L'ILL est une véritable communauté avec une population actuelle d'environ 6500 habitants, vivant dans 1782 logements répartis dans 57 immeubles.

L'ASSOCIATION DES LOCATAIRES A 50 ANS

Comme la CITE DE L'ILL, l'Association des Locataires a cette année 50 ans d'existence. Elle est née le 1^{er} Avril 1958, sitôt les premières constructions amorcées et suite à la réunion des pères et mères de famille courageux qui venaient d'emménager dans le quartier et avaient décidé pour régler tous leurs problèmes, de se rencontrer et d'élaborer ensemble un projet d'association de locataires pour la défense des intérêts matériels et moraux des habitants.

Le 16 avril 1958 eu lieu la première Assemblée Générale, qui a élu son bureau et le premier Président : Edmond Birghoffer. Des statuts furent votés et déposés au Tribunal d'Instance de Strasbourg.



"IL Y A 50 ANS"

L'ECHO DE LA ROBERTSAU

JANVIER 1959 - No 1

Bulletin mensuel de l'Association de
Défense des Intérêts de la Robertsau

Responsable de la Publication: M. ZIMMER E., 23, Chemin l'III, Robertsau
Rédaction: MM. Marc RAYMANN et Edmond BIRGHOFER

Die besten Wünsche
zum
Neuen Jahr!

Les meilleurs vœux
pour le
Nouvel An
vous souhaite!

Le Comité.

An unsere Leser!

«Schon wieder eine Zeitschrift», werden Sie sagen, wenn Sie unsere erste Nummer in Ihrem Briefkasten vorfinden werden. Es ist gar ein grosser Papierschwall in den letzten Monaten in unsere Heime herniedergegangen. Was für eine neue Propaganda ist es nun, und für welche Partei wirbt sie?

«L'Echo de la Robertsau» ist eine Zeitschrift, die Sie jeden Monat kostenlos erhalten werden. Sie kommt in alle Häuser und wird auf jedem Familientisch liegen. Finanziert wird sie durch die Geschäftsannoncen, für ihr regelmässiges Erscheinen und ihre Verteilung sorgt der neugegründete Interessenverein, der sich von jeder politischen und religiösen Richtung fernhält. Unsere einzige Propaganda ist die Verteidigung der Interessen der Robertsau.

Unser Vorort hat im Laufe der letzten Monate einen Bevölkerungszuwachs von nahezu 10.000 Menschen erfahren. Er soll sich in den nächsten Jahren noch stark vergrössern.

Diese Tatsache wirft unzählige Probleme auf, wie die Verbesserung der Verkehrsadern, Eröffnung eines Marktes, Errichtung eines Festsalles, Ver-

besserung der öffentlichen Dienststellen, natürlich auch die Verteidigung aller Bevölkerungsschichten, wie die Hagelgeschädigten, Zahlung von Strassengebühren usw.

Das Gedeihen unseres neu gegründeten Interessenvereins hängt hauptsächlich vom Interesse der Robertsauer Bürger ab, das sie ihrem Verein entgegenbringen werden. Deshalb werdet Mitglied des Interessenvereins, indem Ihr unseren Werberrn einen guten Empfang bereitet. Der Aufnahmeschein

(Fortsetzung Seite 2)

A nos lecteurs!

«Encore un nouveau canard» allez-vous dire en trouvant notre premier Bulletin mensuel dans votre boîte aux lettres. Quel genre de propagande cachée y a-t-il là-dessous?

L'Echo de la Robertsau est un Bulletin que vous allez recevoir chaque mois gratuitement. Mais alors quelle est l'émulsion grise qui le finance? Il sera financé uniquement par les annonces des commerçants et sa distribution est assurée par l'Association de défense des intérêts de la Robertsau qui se tient à l'écart de toute option politique ou religieuse. Notre seul but: propagande objective

et la défense des intérêts de la Robertsau.

La population de notre faubourg a augmenté dans les derniers mois de presque 10.000 personnes. Dans les années à venir elle va encore augmenter sensiblement, ce qui posera obligatoirement une foule de problèmes.

Amélioration des communications routières, ouverture d'un marché, construction d'une salle des fêtes, amélioration des services publics, paiement des frais de voirie et naturellement la défense des sinistrés du 11 août, etc., etc... Donc pas mal de pain sur la planche.

Mais l'existence de notre association récemment créée dépend en grande partie de l'intérêt que lui portent les habitants de la Robertsau. Sans vous nous ne sommes pas grand-chose. Pensez au proverbe: «L'union fait la force». Nous adressons un pressant appel à tous de réserver un bon accueil à nos membres. La cotisation annuelle est fixée à 200 francs et le droit d'entrée à 100 francs. Pensez à une chose: plus nous sommes nombreux, plus les arguments de notre association auront du poids.

Nous acceptons avec plaisir toutes lettres ou suggestions capables d'améliorer la qualité de notre bulletin. La correspondance est à adresser: à M. ZIMMER Emile, 23, Chemin de l'III, Robertsau. Zimmer Emile.

2 FOIS CENTENAIRE

la Bière d'Alsace **ANCRE PILS** *trée la soif*



BRASSERIE DE L'ESPERANCE FONDÉE EN 1746 PAR PH. J. HATT
★ STRASBOURG - SCHILTIGHEIM ★

DÉPOSITAIRES DANS TOUTE LA FRANCE ET LES TERRITOIRES D'OUTRE-MER

RESTAURANT

BRASSERIE



La Cocotte

70 rue Boecklin - STRASBOURG / ROBERTSAU - 03 88 31 87 65

Ouvert tous les jours de 10h à 20h.
Service tous les midis
et le jeudi, vendredi, samedi midi et soir.
Fermé le samedi de 15h à 18h et le dimanche.

Danie DOUADIC

Serge KNAPP



29 rue Mélanie - 67000 Strasbourg-Robertsau
Tél. 03 88 31 38 10 - Fax 03 88 45 48 66

Salle pour banquet - Fermé samedi et dimanche

Chryslaine



92 route de La Wantzenau
67000 STRASBOURG - ROBERTSAU
Tél. 03 88 31 63 42

- Lingerie de Jour et de Nuit, homme et femme
- Collants
- Chaussettes
- Laines Anny Blatt - Bouton d'Or
- Pulls fait sur mesure
- Sloggi homme et femme
- Calida - Triumph
- Barbara
- Lejaby

**HOELLINGER
FUCHS & Cie**



8a rue Principale
67300 SCHILTIGHEIM
Tél. 03 88 62 55 22
Fax 03 88 62 31 86

**COUVERTURE
ZINGUERIE
SANITAIRE
CHAUFFAGE**



Vos **loisirs**
et tous
les **sports**
à
votre vue

OPTICIENS

Maurice Frères

vous satisfaire, tout est là
CONSEIL EN AUDITION



96 rue Boecklin
67000 Strasbourg
Robertsau
Tél. 03 88 31 65 24

CABINET IMMOBILIER

Pierre Scheuer

SYNDIC • GERANCES
LOCATIVES • ACHATS • VENTES
ESTIMATIONS IMMOBILIÈRES

Garantie « Loyers impayés »

36 rue Bœcklin - 67000 STRASBOURG
Tél. 03 88 31 62 72 - Fax 03 88 41 84 82



Pour vos apéritifs
et cocktails



Partageons, l'amour
du bon pain...

**Douceurs
Salées Sucrées**

Marie-Josée et Maurice ROTH
22, rue des Orfèvres 03 88 22 67 30
14, rue des Pontonniers 03 88 36 06 32
67000 Strasbourg

Artisan boulanger
Lionel ROTH
181, route de La Wantzenau
03 88 31 03 75
67000 Strasbourg Robertsau

cuisin'elle

CUISINES
SALLES DE BAINS



La Passion du Beau

**Installation
par nos
propres équipes
d'ébénistes**

114-116 route de la Wantzenau - Strasbourg-Robertsau
Tél. 03 88 41 88 62

LA VALSE DES PERMIS DE CONSTRUIRE SE POURSUIT DE PLUS BELLE

- **SACCAGE DE L'ENSEMBLE COHERENT DU PARC « MINCK »**
- **DEMOLITION D'UNE VILLA DE MAITRE ET DE SON VERGER**
- **PERMIS DE MAISONS INDIVIDUELLES ET DE NOUVEAUX ENSEMBLES**

L'ADIR s'est régulièrement insurgée contre l'urbanisation outrancière de la Robertsau en militant durant les mandatures des municipalités successives pour une politique plus sionnelle et raisonnée.

A défaut d'avoir été entendue, l'ADIR, en soutien des habitants, s'est engagée certaines fois après des recours gracieux, dans des procédures juridiques longues et difficiles avec des résultats certes intéressants mais souvent insuffisants.

L'ADIR est d'autant plus scandalisée par l'attribution de permis de construire depuis le début de l'année.

- Parc Minck : Permis de construire accordé par la municipalité sortante pour un ensemble immobilier de 46 logements. Recours gracieux diligenté par les habitants des immeubles mitoyens et l'ADIR rejeté par la nouvelle municipalité.
- Rue Lovisa : permis de construire accordé par la municipalité. Il s'agit de la démolition d'une villa de maître et de son verger pour construire un ensemble de logements. Recours gracieux argumentant rejeté par la nouvelle municipalité.
- Nouveaux permis : L'attribution de nouveaux permis se poursuit de plus belle sans moratoire et sans concertation sur un projet global du quartier.

LA DENSIFICATION NE JUSTIFIE PAS L'URBANISATION DES ESPACES VERTS

Si la densification se justifie par un souci d'économiser et de rentabiliser les terrains constructibles, si elle représente une solution à l'étalement urbain source de problèmes et de coûts au niveau des déplacements nécessitant des investissements importants, elle ne justifie pas dans les espaces bâtis l'urbanisation des jardins et encore moins de parcs existants.



POUR LE RESPECT D'UN ELEMENT ESSENTIEL DU PAYSAGE URBAIN : L'ARBRE

Le principal souci des habitants mitoyens de l'espace du parc « Minck » qui va être urbanisé, est la disparition d'une partie boisée de cent mètres constituée par des arbres remarquables dont certains sont centenaires, et ceci modifiera considérablement leur environnement.

Nous considérons que les arbres sont un élément essentiel du paysage urbain.

Tous les grands esprits l'ont aimé, tous les poètes l'ont chanté : Barrès a vu dans l'harmonie de ses branches, l'image d'une belle existence. Verhaeren disait que l'arbre est une poésie et Jules Renard qu'il nous apprend à nous taire. L'arbre bruit et chante, « c'est un bocal d'oiseaux », disait Cocteau. Introduit dans la ville, il rassérène, il apaise notre besoin de nature. Un seul arbre est à lui seul un paysage.

Dans notre histoire, en réponse à notre recours gracieux dans lequel nous avons argumenté que dans la notice paysagère du permis il est mentionné que de l'abattage de deux arbres alors qu'il s'agit d'un espace boisé de 110 mètres, on nous répond : « La mention de deux arbres à abattre tient au fait que seuls ces deux arbres présentent un caractère particulier, mais leur abattage apparaît cependant nécessaire dans le cadre de la réalisation du projet... Il convient d'ajouter qu'aucun de ces arbres ne fait l'objet d'une quelconque mesure de protection réglementaire »

Il ont un caractère particulier mais il faut les abattre... !

Il est vrai que les élus et les fonctionnaires ne sont pas des poètes mais en l'occurrence du fait qu'il s'agisse d'un ensemble cohérent et d'une richesse végétale remarquable qui va disparaître, il eut été possible de trouver d'autres solutions

Tenir compte, lors de la délivrance d'un permis de construire ou d'un recours gracieux, de la protection de l'environnement nous paraît une exigence primordiale.

PASSER DE LA STRICTE APPLICATION DE LA REGLEMENTATION A UNE CONCERTATION REFLECHIE ET INTELLIGENTE

A l'instar de la concertation relative à l'aménagement d'une rue, avant la délivrance d'un permis de construire, l'ADIR demande que soit organisée une concertation dans le cadre d'une réunion entre propriétaire, promoteur, habitants, associations et élus. Ce type de concertation pourrait être un des rôles du Conseil de quartier.

R.H.



Etat des lieux

Lotissement Ste Anne-Renaissance

Nous dénonçons cette procédure qui consiste à fractionner les décisions afin de ne pas discuter d'un projet d'ensemble.

Mon premier souci est de savoir si on ne peut pas réfléchir pour un aménagement des 20 hectares, même si les projets se font dans le temps.

Quel intérêt la ville a-t-elle à brader ce patrimoine foncier ? Qu'attend-elle en retour ou qu'a-t-elle déjà reçu en retour ? Que fallait-il cacher ?

Vous favorisez clairement un projet privé dépourvu de tout intérêt général.

Je constate qu'avec la modification du POS et la vente des parcelles à un aménageur privé, il n'y aura plus aucun espace réservé pour l'insertion du tram.

Mme le Maire, parce que ce dossier ne relève pas d'une vision globale, parce que la procédure me semble relever d'un risque sur le plan juridique... nous voterons contre.

Voici quelques extraits des interventions, parfois musclées, de l'opposition, groupes des Verts et Socialistes, au cours de plusieurs Conseils Municipaux et Communautaires de l'année 2007. Ces mêmes conseillers municipaux se retrouvent aujourd'hui aux affaires, adjoints au Maire dans la nouvelle mandature.

Le 7 juillet 2008 la nouvelle municipalité conviait les riverains du projet, plus l'ASSER et l'ADIR, à une réunion publique pour annoncer : « Il était de notre obligation de poursuivre ce projet »

Pourquoi ce revirement ? Monsieur le premier adjoint prétend que la Municipalité se trouvait devant un fait accompli, qu'il n'était pas possible de revenir en arrière.

Nous nous inscrivons en faux. L'ADIR a déposé en mai 2007 un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif contre la modification du POS qui autorisait ce lotissement. Cette procédure est toujours pendante.

Monsieur le Préfet formulait, par courrier du 14.09.2007, des observations estimant illégales les modalités de l'autorisation de lotir accordée par la Municipalité, et concluait « Compte tenu de ce qui précède, je vous invite à retirer votre arrêté de lotissement ».

Le projet fut simplement modifié par Nexity, et Madame le Maire prenait un arrêté portant modification en décembre 2007. Le plan de composition et règlement graphique, base de cette modification, tenait compte de l'intégralité des observations de Mr le Préfet qui demandait que les terrains



d'assiette des équipements publics qui excèdent les seuls besoins du lotissement soient exclus de son périmètre. Il s'agissait notamment du réaménagement de la rue Philippe Thys, de la création de l'Esplanade Thys, de l'élargissement de la rue de la Renaissance. De plus pour les voiries et canalisations dont les capacités excèdent les besoins du lotissement, une délibération de la collectivité s'engageant à réaliser ces équipements publics s'avère nécessaire, après acquisition des quelques terrains manquant à la dite collectivité.

Or au cours de la semaine 30, l'entreprise Lingenheld, mandatée par Nexity, a débuté les travaux de terrassement, en contradiction avec le plan précité et les observations du Préfet, sans délibération de la collectivité, pour la création de l'Esplanade Thys et la création de la nouvelle route destinée à l'accès à la clinique Ste Anne et devant se poursuivre au Nord.

Il apparaît clairement que l'aménageur réalise les travaux, peu ou prou, conformément au permis de lotir initial, en ne tenant aucun compte de l'avis de Mr le Préfet. Nous avons donc été amenés à porter cette situation à la connaissance du Procureur de la République, en sollicitant un arrêt immédiat des travaux.

Au préalable, le 9 juillet, nous avons écrit à Monsieur le Maire pour solliciter l'établissement d'un moratoire permettant de réfléchir avec les Elus, les Services, les Associations, les habitants et l'aménageur sur le meilleur parti permettant de poursuivre l'urbanisation du nord de notre quartier. Sans réponse à ce jour.

EBENISTERIE
DE LA
ROBERTSAU

Lucien TROMPETER

Aménagement intérieur sur mesure

- Mobilier • Bibliothèques • Plafonds
- Boiserie • Placards • Dressing
- Salles de Bains • Restauration

Vernis au Tampon

73 rue Kempf - STRASBOURG - Tél./fax 03 88 41 83 36

Cuiffure

Point Carré

Robertsau
109 Rte de la Wantzenau Strasbourg
TEL : 03.90.00.69.35

Liaison Inter - Ports

A la veille des élections municipales de 2008, l'ADIR interrogeait les différentes têtes de liste sur les projets d'urbanisme et de circulation.

Alain JUND, représentant les Verts, nous écrivait : « Suspendre le projet de liaison inter-ports. Le contournement Est est en train de se mettre en place à la Robertsau sans que cela ne soit dit, avec pour première étape la liaison inter-ports... Quant aux voitures et véhicules de moins de 6 tonnes, ils auront toute facilité pour rejoindre les autoroutes par le quai Jacoutot, à travers la Robertsau. L'absence aujourd'hui d'un PDU à jour impose la suspension immédiate du projet... »

Roland RIES écrivait de son côté : Pour la requalification de la RN4 et l'amélioration de la liaison entre le port nord et le port sud ma position est connue : avec Nicole Dreyer, qui a défendu ce dossier en Conseil municipal et en Conseil communautaire, nous avons voté contre les délibérations et nous restons convaincus que ce projet cache son véritable objectif qui consiste à faire passer le trafic vers le Nord, donc vers la Robertsau »

L'ADIR a été invitée à une réunion le 4 juillet 2008 en vue de discuter ce projet. Sous la présidence de Mme Catherine Trautmann, en présence de 4 adjoints au Maire et de 4 hauts responsables des services de la Collectivité, le projet nous fut présenté une nouvelle fois, avec un dispositif qui pourrait être mis en œuvre pour empêcher les poids lourds d'emprunter le quai Jacoutot. Mme Trautmann soulignait l'intérêt de ce projet pour le trafic du terminal à containers et pour réduire le trafic poids lourds sur la route du Rhin où se sont construits récemment de nombreux logements, à compléter encore prochainement. Nous avons mis l'accent sur le manque de communication des études de circulation lors des enquêtes publiques, et contesté les données figu-

rant aux dossiers supports des enquêtes, en nous fondant sur des données de l'Équipement, Organisme d'État.

L'étude du cabinet MVA sur la circulation future dans cette zone nous a été adressée après cette réunion. Fondée sur des chiffres fournis par la CUS, elle confirme l'erreur manifeste des données figurant aux dossiers d'enquête. Une prochaine réunion doit permettre aux services de la collectivité de clarifier et d'harmoniser les données de circulation.

La démarche initiée par Mme Trautmann doit être saluée. Nous espérons que le dialogue permettra, sur la base de données exactes et fiables, une remise en cause de ce projet et le choix d'une solution autre que le transfert de la circulation sur d'autres axes, pour assurer la sécurité de la RN4.

Le Port Autonome de Strasbourg est un élément très important de la vie économique, et son développement est souhaitable. Mais un port doit chercher son avenir sur l'eau. L'inauguration prochaine, en bordure de la RN4, d'un nouvel entrepôt logistique de 38 000 m², approvisionné par camions, s'en retournant pour la plupart à vide en croisant ceux, également à vide, venant chercher les marchandises, n'est peut-être pas le modèle adéquat à suivre pour l'avenir. Combien, chaque jour, de camions supplémentaires sur la RN4, d'Est en Ouest, et inversement, pour en assurer l'exploitation ?

Les solutions ponctuelles ne permettent pas de solutionner de manière optimale les problèmes systémiques d'une agglomération. Il faut tenir compte de la globalité des enjeux d'une ville pour concevoir des solutions capables d'améliorer l'urbanisme et la circulation. L'optimum d'un système n'est pas la somme des optimums de chaque composant.

Jean Daniel Braun

Dernière minute...

Au cours d'une réunion au centre administratif le 1^{er} septembre, en présence de Nicole DREYER et de Philippe BIES, adjoints au Maire ne maîtrisant visiblement pas le sujet, nous fut présenté un document de synthèse des études citées précédemment. Ce document, disqualifié par des affirmations grossièrement erronées dès la deuxième phrase et des erreurs manifestes (volontaires ?) de chiffres soit disant extraits des études CETE et MVA, justifie l'intérêt du projet aux yeux de la Municipalité. Inutile d'avancer des arguments techniques, la Municipalité a décidé de réaligner ces travaux.

Une fois de plus, les techniciens des services, incapables de justifier les chiffres présentés dans les dossiers d'enquête publique, incapables d'argumenter en terme de circulation, s'appuyant sur des affirmations non vérifiées, semblent avoir dicté leur loi aux Elus.

Oublié le traité franco-allemand du 5 juin 1996 qui impose « que la fonction de l'actuel franchissement du Rhin en tant que liaison entre la Bundesstrasse 28 et la RN4 soit préservée... y compris au trafic poids lourds... ». Mais la réalité s'imposera aux Elus alors que les millions auront été dépensés.

Ce projet, non seulement « cache son véritable objectif qui consiste à faire passer le trafic vers le Nord, donc vers la Robertsau », (Roland Ries, février 2008), mais nécessite faisant loi, conduira, comme l'écrivait le Syndicat mixte/Scooters « ...ces améliorations ne suffiront pas à rendre concurrentiel à moyen terme le trajet extérieur à l'agglomération... il est proposé la réouverture de la route EDF... », malgré les affirmations maintes fois répétées par les Elus au pouvoir.

Un brillant exemple de l'adage populaire : Les promesses électorales n'engagent que ceux qui veulent y croire.

L'ADIR a déposé en février 2008 un recours en annulation contre la déclaration de projet auprès du Tribunal Administratif. Nous plaiderons contre ceux qui quelques mois plus tôt déclaraient que « ce projet allait juste permettre une illusion » et qui aujourd'hui le mettent en œuvre. Nous avons besoin de votre soutien, venez nombreux à la prochaine réunion publique du 23 septembre prochain.

REUNION PUBLIQUE

- lotissement Sainte Anne – Renaissance
- liaison Inter – ports

Les projets initiés par l'ancienne Municipalité alors vili-pendés par ceux, qui aujourd'hui au pouvoir, décident de les poursuivre, ont également été combattus par l'ADIR. La couleur politique ne change en rien notre opposition.

Pour la qualité de vie de notre quartier avant qu'il ne soit trop tard, venez vous informer et en débattre avec nous pour trouver des solutions.

MARDI 23 SEPTEMBRE 2008 à 20H

AU CENTRE SOCIO CULTUREL,
78 rue du Docteur François

Venez nombreux, votre avis et votre appui nous sont indispensables.

INTEMPORELLE INSTITUT • ESTHÉTIQUE

- Soins Visage & Corps
- Epilations cire traditionnelle
- Soins relaxants
- UVA
- 5 Soins Corps Détente
 - Shiatsu
 - Vanuatu
 - Modelage Chinois aux huiles
 - Ayurveda
 - Reiki

Mardi : 9h à 18h • Mercredi & Samedi : 8h à 14h • Jeudi & Vendredi : 8h à 19h
46 rue de la tanche - 67000 Strasbourg (Robertsau) • Tél. : 03 88 41 82 84



MARY COHR
PARIS

SuperMarché **ATAC**

Mon choix économies!

Horaires d'ouverture : Du lundi au samedi de 8h à 20h

Robertsau - 20 rue de la Lamproie
Tél. : 03 88 31 56 57

Bio

La Centaurée

Présente

Chaque semaine,
Caroline vous propose son
panier de FRUITS & LÉGUMES.

Le
Comptoir Bio
De La Robertsau

www.centauree.fr

Frais • Epicerie • Diététique • Cosmétique • Entretien
Femmes Enceintes • Bébés • Enfants • Et encore...

86 rte de la Wantzenau 67000 STRASBOURG 03 88 31 78 23



DEPANNAGES ELECTRIQUES
SYSTEMES D'ALARME
CHAUFFAGE ELECTRIQUE
ELECTRICITE BIOCOMPATIBLE

2, rue Médiane
Strasbourg - Robertsau

Tél : 08 77 98 07 38

(Coût d'un appel local)

à partir du
1^{er} janvier 2008
Tél. 09 77 98 07 38



Eurorepar

Vente • Carrosserie • Entretien
Réparations toutes marques

STAND 67

177 route de la Wantzenau - 67000 STRASBOURG

Tél. : **03 88 31 06 01**



Nombreux articles
classiques et
tendance
du 36 au 56

Karting Boutique
Les Chaussures *Lola Shoes*
sont de retour sur Strasbourg (du 35 au 40)

89, Route de la Wantzenau 67000 Strasbourg Robertsau

Tél./Fax : 03 88 41 92 56

TOILETTAGE CANIN
DE LA ROBERTSAU

Charles MOSER
66a rue de l'Angle
67000 STRASBOURG
ROBERTSAU
Angle avec rue du Plan
Tél. 03 88 31 25 25
Portable 06 85 85 59 85
Sur rendez-vous - Parking assuré

Conseils de quartier ? Démocratie participative ?

Plus une question est limitée, proche de ceux à qui elle s'adresse, plus il est aisé d'assurer la démocratie participative pour y trouver une réponse satisfaisante.

L'aménagement d'une rue, par exemple, répond parfaitement à cette définition. Les riverains ont une expérience quotidienne des questions qui se posent, et leurs souhaits s'expriment régulièrement dans les discussions entre voisins. Il suffit d'un bon animateur de groupe pour que les besoins soient restitués spontanément lors de leur consultation.

Mais un Programme ne comporte pas uniquement les besoins, il faut compter par les données, les contraintes, les exigences. Les services techniques de la collectivité avec les élus peuvent être à même d'apporter ces compléments aux besoins exprimés par les habitants s'ils ont une expérience suffisante de la démarche. Malheureusement, comme la démocratie participative n'est que faiblement répandue dans les collectivités et instances politiques, la connaissance de la démarche est souvent absente.

Les associations de quartier, pour certaines, militent depuis des années pour le développement de la démocratie participative. Les responsables sont souvent formés à l'animation, aux règles et méthodes nécessaires à son bon fonctionnement, contrairement aux élus, qui par méconnaissance, en ont souvent peur.

Ceux-ci doivent savoir que la décision finale leur appartient toujours, que la démocratie participative est la seule méthode permettant de bénéficier de expertise différente et complémentaire des habitants, des associations, des techniciens et des élus. Il s'agit d'une démarche d'enrichissement des projets qui permet aux habitants de se sentir intégrés à la collectivité et d'en accepter plus facilement les contraintes.

Pour des questions plus larges, plus complexes, intégrant des influences extérieures au projet, par exemple d'urbanisme ou de circulation, la démocratie participative est-elle aussi plus complexe à mettre en œuvre. Ces dossiers concernent souvent un point particulier d'un ensemble qui ne peut être isolé d'un système global que représente par exemple une agglomération. Les habitants du quartier ont du mal, voire sont incapables d'appréhender l'aspect systémique d'une solution ponctuelle proposée. Non pas qu'ils soient incapables de comprendre, mais leurs connaissances sont souvent dépas-

sées par la technicité des dossiers. Ceux-ci nécessitent une étude approfondie qui ne peut être effectuée que par des personnes bénéficiant d'une certaine expérience et formation dans le domaine considéré, et disposant du temps nécessaire à analyser le dossier dans son envergure globale, en recherchant les informations nécessaires à une expertise critique.

Ces obstacles sont parfois mis en avant par des citoyens qui ont le sentiment de ne pas disposer d'assez de moyens pour intégrer un groupe et s'exprimer. Un moyen de faire prendre conscience à un individu de ses capacités d'usages à s'exprimer est la sollicitation par un tiers extérieur. Qui mieux que les membres d'une association peuvent lui préciser les tenants et les aboutissants de la démarche, le rassurer, et surtout lui montrer l'importance qu'il y participe aussi. Le nombre important d'associations à la Robertsau est le gage que chacun puisse en trouver une qui corresponde à ses aspirations.

Mais l'individu doit avoir la certitude que son action, sa participation,

va avoir un impact, une influence sur la décision finale. Les habitants aspirent à la reconnaissance de leur existence et de leur utilité sociale. Il faut leur faire prendre conscience de leur valeur et de leur apport potentiel à la société. Les comités de quartier doivent montrer à chacun une volonté forte de reconnaître à chaque citoyen un pouvoir d'action, d'être acteur de la cité.

À l'aube de la mise en place de ces lieux de la démocratie locale, nos élus doivent réfléchir si le mode de désignation des membres des comités de quartier, tel qu'annoncé il y a quelques semaines, répond à la possibilité de chacun de s'investir, de participer, de rencontrer d'autres habitants, de créer du lien social et le vivre ensemble.

Reconnaître aux habitants un pouvoir d'action, n'empêche pas de réaffirmer les règles du jeu démocratique. Les politiques doivent pouvoir expliquer, et les habitants comprendre, que les décisions finales seront prises dans l'intérêt général, tenant compte des divers avis exprimés.

Jean Daniel Braun

CONSEIL DE QUARTIER POUR UNE CHARTE DE LA CONCERTATION ET UNE PARTICIPATION DE TOUS CEUX QUI LE SOUHAITENT

**Le 8 juillet 2008 l'ADIR a adressé le courrier ci-après
à Monsieur Roland RIES, Maire de la ville de Strasbourg**

Monsieur le Maire,

Nous avons été très sensibles au fait que votre équipe ait répondu favorablement à notre souhait de consulter les associations avant la mise en place de la nouvelle version des conseils de quartier.

Suivant attentivement cette procédure, nous avons constaté un désaccord partagé concernant certaines propositions, particulièrement au niveau de la composition et de la désignation des membres des futurs conseils de quartier.

Nous considérons que les Conseils de quartier sont un outil parmi d'autres ayant pour objet de promouvoir la concertation des citoyens et de les associer aux décisions concernant leur quartier et leur ville.

De ce fait, nous souhaitons que soit envisagée l'élaboration d'une charte de la concertation distincte des modalités d'organisation et de fonctionnement des conseils de quartier.

Concernant la composition des conseils de quartier, nous considérons que les COQ doivent associer tous les habitants, associations et représentants socioprofessionnels qui le souhaitent, avis que vous partagiez lors du premier forum de la démocratie locale à Strasbourg.

Il serait dommageable de se priver de l'expertise d'habitants et d'associations qui par le passé se sont pleinement investis et d'autres qui ont exprimé leurs souhaits de participer.

À partir de cette composition de base, on peut établir les nécessaires structures pour l'organisation et le fonctionnement.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de notre considération distinguée.

René Hampé, Président

P.J. : Editio Echo de la Robertsau N° 229 juin 2008.

La charte de la concertation de l'ex-ministère de l'aménagement du territoire.

Particulier, association, syndic, entreprise
LE FOYER PAROISSIAL St. LOUIS
*met à votre disposition après rénovation
 ses salles de 60 à 290 m²
 pour réunion, banquet, fête de famille.*
Tarifs étudiés

Contact : Laurent HUCK
 3 rue du Docteur Freyz - 67000 Strasbourg
Tél. 03.88.41.90.96
 Courriel : l.huck@orange.fr

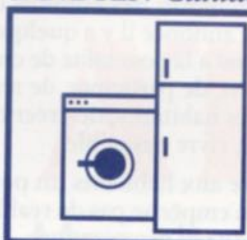
NOUVEAU à la Robertsau
Rapide et sans RDV



104, route de la Wantzenau
 67000 Strasbourg
 ☎ 03.90.00.26.25
 Fax 03.88.31.45.58
 ✉ vulco.robertsau@orange.fr

- Pneus
- Parallélisme
- Amortisseurs
- Freins
- Vidanges
- Entretien
- Climatisation

SANDRIN Claude



Electricité
Electroménager
Climatisation-Chauffage
Hifi - Télé - Vidéo

17, rue Mélanie
 67000 Strasbourg
 Tél. : 03 88 45 85 40
 Fax. : 03 88 45 85 44



PLAT DU JOUR
SANDWICHES
VARIES

AU TIVOLI

71, rue Boecklin • Tél. 038831 1749
 Ouvert 7 jours/7 de 6h à 23h30

CUISINE DU MARCHÉ ET GOURMANDES MAISON...



**l'Auberge
 du Saint Fiacre**

Carole et Nicolas vous accueillent depuis 8 mois déjà
 dans un cadre chaleureux et cosy, nous vous proposons notre
 nouveau tableau de suggestions variant selon le marché.
 Carole en cuisine maitresse pour vous ses petits plats.
 Spécialités alsaciennes et traditionnelles maison,
 viandes sélectionnées grillées à la plancha, la fameuse
 tête de veau, et toujours l'excellent tartare de boeuf...
 Pour le déjeuner, nous vous suggérons notre menu à 10,90 €

86, rue Saint Fiacre - 67000 Strasbourg-Robertsau
03 88 31 64 94

salle climatisée - fermé le samedi, dimanche et lundi soir

PÂTISSERIE **Ô PAPILLES** **PAINS ARTISANAUX**
SALON DE THÉ **TRAITEUR**

OUVERT DU MARDI AU DIMANCHE
03.88.31.23.64



Plats Chauds et Froids
 à toute heure sur place ou à emporter

8 RUE DE LA BRÈME - 67000 STRASBOURG ROBERTSAU

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

Chauffage électrique
Climatisation
Alarme

DROELLER-SCHEER

64 route de La Wantzenau
 67000 STRASBOURG-ROBERTSAU
 ☎ 03 88 31 36 11
 Télécopie : 03 88 31 02 65
 www.droeller-scheer.fr

www.touhafleurs.fr



L'esprit fleurs, par Cathy Ehrhart

**Touch
 à Fleurs**

Votre fleuriste conseil

83 route de la Wantzenau
 67000 STRASBOURG
 tel : 03 88 31 32 30

Les associations

Un des piliers de la démocratie

Lors des consultations concernant la nouvelle version des conseils de quartier, la problématique du rôle des associations a été à nouveau évoquée.

Une association est un ensemble de citoyens qui se sont réunis autour d'un objectif, un but commun formulé et clarifié.

Il faut tout d'abord faire le constat que le monde associatif est extrêmement hétérogène.

Dans la réflexion concernant la place des associations dans les conseils de quartier, il est nécessaire de différencier les associations porteuses de sens collectif d'intérêt général à des associations à but particulier.

On peut s'étonner de certaines positions et affirmations reprochant aux associations d'être autocratiques, de ne défendre que des intérêts particuliers, d'être un monde exclusif voire excluant, que certaines associations se comportent comme des comités de défenses ou de contre pouvoir ou tantôt comme des courroies de transmission du pouvoir établi.

Pourtant les associations sont un des piliers de notre démocratie républicaine.

Dans le cadre de la démocratie représentative se sont elles qui représentent le mieux les pôles d'engagement participatifs.

Les associations sont une école de démocratie, un lieu où l'on s'exprime et où l'on exprime la volonté d'être entendu. Certes les associations ne représentent juridiquement que leurs adhérents et ne peuvent raisonnablement que parler en leur nom. Cependant au-delà de leurs adhérents, elles disposent généralement d'un grand nombre de sympathisants, ce qui est confirmé lors de pétitions lancées par elles.

Les associations sont un lieu de formation à la prise de parole, leurs adhérents y apprennent à débattre des problèmes qui les préoccupent et des avis différents y trouvent un terrain de consensus.

L'intérêt général étant le dépassement de l'intérêt particulier, le débat collectif fait passer l'intérêt particulier à l'intérêt général en partant du concret et en dépassant les inévitables contradictions. Personne n'a le monopole de l'intérêt général.

Les adhérents apprennent également à construire leurs discours face aux interlocuteurs qui sont les collectivités locales, départementales ou régionales.

Les associations, du fait de leurs implications sur le terrain, fournissent un travail quotidien de consignation, de réflexion, de dialogue pour pouvoir traduire des situations ancrées dans la réalité.

Les structures de la démocratie participative ne dépossèdent-elles pas les associations de leur pouvoir et prérogatives ?

Il faut tout d'abord faire le constat que le monde associatif est extrêmement hétérogène.

Dans la réflexion concernant la place des associations dans les conseils de quartier il est nécessaire de différencier les associations porteuses de sens collectif d'intérêt général à des associations à but particulier.

Les associations ont et sauront garder leur indépendance, sont une force de réflexion, de proposition et de contre proposition et peuvent être le moteur de la démocratie participative.

R.H.

Patrimoine

Domaine « Wach »

L'ADIR par un courrier du 16 mai 2007 a attiré l'attention de Madame le Maire de Strasbourg sur le fait que le domaine « Wach » constitue un tout, un ensemble judicieusement conçu et agencé autour de la maison de maître et que le déplacement de certains éléments majeurs de cet ensemble se traduira par l'amputation d'une autre partie du parc et dénaturera l'esprit du lieu.

Pour ces motifs, l'ADIR a demandé que le projet soit reconsidéré, d'autant plus qu'il existait des solutions alternatives telles celles préconisées par les Amis du Vieux Strasbourg.

Nos observations sont restées sans réponse et un permis de démolir de la partie constituée par le pavillon d'angle et les portails du côté de l'allée Kastner a été accordé.

La reconstruction coûteuse du pavillon d'angle (la laiterie) et de la clôture à six mètres de leurs emplacements d'origine, afin de permettre d'élargir les

voies routières, bien que l'ADIR ne l'approuve pas, peut être considérée comme un moindre mal.

L'ADIR apprenait, avec consternation, par un article de presse, que l'implantation définitive des portails n'est pas arrêtée et que l'on pencherait pour un déplacement vers le Nord du site.

Elle a vivement protesté contre cette perspective et a demandé fermement que ces portails retrouvent leur emplacement initial dans l'enceinte déplacée, gardant ainsi l'esprit du lieu sans le dénaturer. Demande une fois de plus restée sans réponse.

Une première décision de la nouvelle municipalité a été de faire procéder à la reconstruction du

grand portail à son emplacement initial. Ainsi même déplacé, cet ensemble a pu garder son unité initiale. Il reste à songer à la destination de ce domaine qui mériterait, comme d'autres bâtiments de la Robertsau, à être inscrit à l'inventaire complémentaire des monuments historiques.



BALI BEAUTY



WELLNESS & SPA

Venez découvrir
nos rituels de beauté,
**nous vous offrons
30% sur votre 1^{er} soin.**

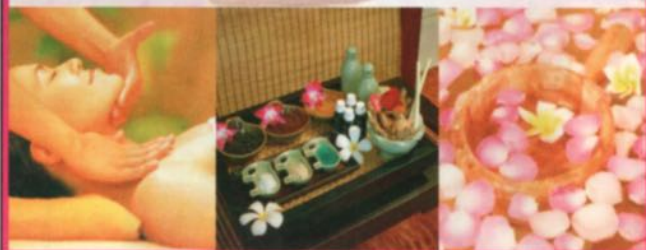
Dans un cadre séduisant et raffiné
Bali Beauty vous propose
le plus grand choix
de soins esthétique et de relaxation,
véritable voyage pour vos sens !

Soins amincissants
Massages - DaySpa
Soins du Visage et du Corps

Partagez nos rituels de Bien-Être
avec nos bons cadeaux !

11 allée de la Robertsau - 1^{er} étage - 67000 Strasbourg
Tél. 03 88 14 00 50

www.balibeautey.fr - bali.beauty@orange.fr



A.R.T.I

Toutes Transactions Immobilières

ACHAT - VENTE - LOCATION
« ESTIMATION GRATUITE »

Située au centre de la Robertsau
et proche des Institutions Européennes,
notre équipe forte de 10 années
d'expérience vous propose un service
Dynamique, Rigoureux et Efficace
dans la réalisation de Vos Projets.

8, rue Mélanie 67000 STRASBOURG

Tel : 03.90.00.60.10

www.arti67.com

TOUT POUR LE PARTICULIER

AUTO, HABITATION,
PRÉVOYANCE, SANTÉ,
ÉPARGNE, RETRAITE,
NAVIGATION DE PLAISANCE

TOUT POUR L'ENTREPRISE

RETRAITE, PRÉVOYANCE GROUPE
TRANSPORTS ET MARCHANDISES

Claude ANSELM
Agent Général

89 route de la Wantzenau
STRASBOURG ROBERTSAU

Tél. : 03 88 31 58 54

Fax : 03 88 31 58 81



anselm@agents.agf.fr
www.agf.fr/anselm

Le réaménagement de la rue Jeanne d'Arc...

Situé sur le lieu dit Petersgarten (1790) quartier rouge (1870) cette rue prend successivement les noms de Kirchgasse (1880), Pfarrgasse (1904), allée Gilbert Muller (1919 1933), du nom du curé du XIX^{ème} siècle qui a fait construire l'église Saint Louis en 1845.

De nos jours la rue Jeanne d'Arc a fait parler d'elle à plusieurs occasions.

L'affaire des 200 bureaux qui devaient se construire dans la partie près de la rue Boecklin.

On peut lire dans le numéro 181 de juin 1992 de l'Echo de la Robertsau : « Les deux procès en annulation des permis de construire délivrés par la ville de Strasbourg ont été intentés conjointement, rappelons-le, par l'ADIR et Mme C., riveraine ; ils ont abouti tous les deux le 21 avril 1992 à une condamnation de la ville de Strasbourg... »

L'affaire de l'implantation de l'enseigne LIDL qui devait s'implanter aux même endroit et qui a été retoquée par l'ensemble des membres du Comité de quartier.

Puis récemment par quelques problèmes créés par des permis de construire.

Réaménagement

Les travaux inscrits au budget pour 1,025 M d'€ vont avoir lieu en 2008 et 2009 et concernent le revêtement, l'assainissement, l'éclairage, le parvis de l'église.

Le maître d'œuvre n'est pas désigné, il n'y a aucun projet d'arrêté.

La nouvelle municipalité souhaite que la concertation qu'elle souhaite engager avec les habitants soit exemplaire.

Cette concertation s'est déroulée en plusieurs phases :

1. Réunion des associations, des représentants du collège et de la paroisse pour arrêter une méthodologie et désignation d'un animateur pour la 1^{ère} réunion avec les habitants.
2. Réunions avec les habitants, en partie représentés par l'Association des Amis de la rue Jeanne d'Arc (AAJA) avec débat et enregistrement de tous les avis.
3. Réunion des participants à la 1^{ère} réunion pour faire une synthèse de la concertation avec les habitants.

4. Présentation de la synthèse aux habitants et recherche d'un consensus.

5. Désignation d'un maître d'ouvrage par la municipalité avec la mission de présenter des projets alternatifs sur la base des propositions arrêtées.

Les grandes lignes qui ont été retenues :

- Le respect du caractère typique de la rue en préservant les jardins de devant sans alignement.
- Aménagements différents des quatre parties de la rue.
- Création d'une place piétonne et paysagère devant l'église.
- Mise en place d'une circulation en sens unique ou en boucle, adaptée à chaque partie de la rue.
- Veiller à la sécurisation et mise en valeur du patrimoine.

Evaluation de la concertation :

En dehors de quelques malentendus, notamment sur le rôle des associations très locales, qu'il ne s'agit pas de minimiser, l'expérience nous semble très positive du fait qu'elle a permis de prendre en compte les besoins et les avis des habitants.



Coiffure
CLAUDE Wagner
FEMININ - MASCULIN

94, RUE BOECKLIN TÉL. 03 88 31 03 03
26, RUE DE L'ILL TÉL. 03 88 31 13 89
67000 STRASBOURG-ROBERTSAU

M E Y E R
O P T I C

64, RUE BOECKLIN
67000 STRASBOURG
LA ROBERTSAU
TEL 03 88 31 77 33

CORDONNERIE CLAUDE

- Artisan cordonnier
- Spécialiste ressemelage cousu
- Sacs, ceintures, parapluies, petite maroquinerie
- Produits d'entretien et accessoires chaussures
- Tampons et cartes de visite
- Gravures

Horaires d'ouvertures :
Mardi au vendredi : 8h à 12h et 14h à 19h
Samedi : 8h à 12h30

3, rue de Chevalier Robert
67000 STRASBOURG-ROBERTSAU
Tél/Fax : 03 88 31 44 06



Carrosserie WENDLING

Désormais membre du premier réseau européen de réparateurs indépendants multimarques :
Autodistribution

CARROSSERIE	MECANIQUE
- Tôlerie - Peinture - Vitrages - Prêt véhicule de courtoisie - Devis gratuits sans RDV - Agréments mutuelles et assurances (photo expertise)	- Réparations multimarques - Pneumatiques - Parallélisme - Révisions - Entretien - Climatisation - Freinage

03.88.31.00.13

A la Robertsau
3, rue Charles de Foucauld

Et toujours
Garage Confiance Auto Plus
depuis plus de 10 ans !




NANOU BEAUTÉ

INSTITUT D'ESTHÉTIQUE MASCULIN - FÉMININ

Maquillage semi-permanent • Tatoo • Soins du visage
• Modelage du corps relaxant • Amincissement
• Epilation • Manucure • Extensions de cils
• Permanente et teinture des cils • Prothèse onguinaire
• Beauté des pieds • Sauna, solarium avec douches • Bronzage sans UV

AIRE DE REPOS INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR

Location de salle, salle de gymnastique douce et tonique, yoga, Eutonnie, Sophrologie

Ouvert tous les jours de 8h à 20h
Sur rendez-vous

Mardi de 8h à 13h
et Samedi de 8h à 15h

Anne Claret
74 rue des Jardiniers
67000 STRASBOURG - ROBERTSAU
Tél. 03 88 31 55 98
Fax 03 88 31 71 27
N° Vert 0800 880 524

www.nanou-beaute-strasbourg.com
DANS UN CADRE DE VERDURE EN PLEINE VILLE

Les Galoupiots

Chasseur de p'tits loups



ASTER, PALLADIUM KIDS,
QUI COURAIT DANS L'HERBE,
ROHDE KIDS, CATIMINI, GBB,
MOD 8, COQ SPORTIF ...

63 RUE BOECKLIN STRASBOURG ROBERTSAU
WWW.LESGALOUPLOTS.COM
Tél. : 03 88 31 82 29

EPICERIE

Rafaele

ITALIENNES

SPECIALITES

© 03 88 31 50 48
83, rue Boecklin
67000 Strasbourg

Horaires
Tous les jours : 10h 13h - 16h 20h
Samedi : 9h 13h - 15h30 18h
Fermé le dimanche et lundi

VITRERIE - MIROITERIE

KOENIG-REIMINGER



Miroiterie - Vitrages Isolants
Fenêtres PVC
Parois de douches sur mesure
Vitrerie Securit
Vitrages anti-effractions
Réparations rapides

6, rue des Jardins Fleuris
67000 STRASBOURG-ROBERTSAU
vm.koenig-reiminger@orange.fr

03 88 31 12 50
Télécopie 03 88 31 10 27



L'auberge Illbourg

...vous propose dans un
cadre idyllique au bord de l'ill

A midi, plat du jour carte traditionnelle
Le soir, spécialités alsaciennes

- Tartes flambées au feu de bois
- Filets de carpes frits
- Desserts faits maison et d'autres plats savoureux
- Salle pour banquets, réceptions, mariages
- Terrasse, parking assuré

355, route de La Wantzenau • STRASBOURG - ROBERTSAU
Tél. 03 88 31 48 93 • Fax 03 88 31 40 34
e-mail : info@auberge-illbourg.com
fermé le samedi midi et le lundi toute la journée

Vie du quartier

Environnement

Fermeture temporaire de la médiathèque de la Robertsau

En raison de travaux de rénovation intérieure et de mise en conformité pour l'accueil des personnes handicapées, la Médiathèque de la Robertsau est actuellement fermée.



Sa réouverture est prévue pour le 21 octobre 2008.

Les cartes de membre donnent la possibilité d'emprunter également dans les autres médiathèques du réseau municipal et communautaire dont les adresses et heures d'ouvertures sont indiqués sur le site Internet : <http://bms.strasbourg.fr>.

Concernant le retour des documents déjà empruntés, merci de noter que la « boîte retour » sera indisponible pendant la durée des travaux. Cependant, vous avez la possibilité de restituer les documents dans toutes les bibliothèques du réseau municipal : Centre (rue Kuhn), Cronembourg, Elsau, Hautepierre, Meinau, Neudorf, Neuhof et Bibliobus.

Implantation d'une usine de recyclage à Kehl

Les quantités traitées par l'entreprise LEBER, implantée à côté des HKW, sont limitées à 3000 tonnes par jour, soit

27 000 tonnes par an. La quantité de déchets non-dangereux stockés est de 27 900 tonnes (1 665 tonnes pour les dangereux, considérés comme inflammables). L'alimentation du site se fera par camions d'une fréquence de 50 par jour ; l'enlèvement des ferrailles se ferait par train ou par bateau. Une expertise de bruit doit être réalisée après la mise en service, afin de prendre en compte les mesures réalisées dans notre quartier.

LADIR suivra cette affaire avec une attention d'autant plus grande que les problèmes des nuisances sonores dont souffrent les habitants de l'est de la Robertsau ne sont pas résolus.

Réfection de la route de La Wantzenau

Les travaux du sud de la route de la Wantzenau se poursuivent sans aucune concertation avec les riverains, les usagers et les associations...



Rue Lejeune dernier épisode

Tout fini par arriver, route de la Wantzenau la signalisation interdit de tourner à gauche a été mise en place, mais encore faut-il qu'elle soit respectée.

De la Clinique Ste Anne à « l'Hôpital Nord de Strasbourg »

Dès la fin des travaux de rénovation-extension et le transfert des lits de la clinique Bethesda, la clinique Sainte Anne deviendra un site hospitalier d'une taille et d'un niveau d'activité majeure. La filière primordiale restera la gynécologie-obstétrique avec la néonatalogie (ensemble des connaissances relatives au nouveau-né).



Les nouveaux bâtiments regroupent des plateaux techniques lourds (bloc chirurgical, bloc obstétrical, centre d'hémodialyse, centre d'imagerie médicale...).

Le nouveau site comportera 300 lits. De 200 patients jour on estime qu'on passera à 600 patients jour. En y ajoutant le personnel soignant et le trafic des ambulances, il était exclu de laisser l'entrée générale dans le virage de la route de la Wantzenau, d'autant plus que la nouvelle clinique est orientée vers la rue Philippe-Thys. L'entrée actuelle sera réservée aux urgences, le reste du flux se fera par la rue de la Renaissance. Ce trafic soutenu ne manquera pas de poser de nombreux problèmes (voir article état des lieux).

TERRASSEMENT • RÉSEAUX DIVERS
CONDUITES ET CANALISATIONS • PAVAGE ET POSE ENROBÉ

WOLFF

TRAVAUX PUBLICS

☎ 03 88 68 70 68



18 rue Gutenberg - Z.A. - 67610 LA WANTZENAU - Fax 03 88 68 70 71

Si j'étais banquier

j'inventerais des assurances
qui s'occupent de tout

Au Crédit Mutuel, nous pensons comme vous, qu'une banque vraiment proche de ses clients doit aussi leur garantir une véritable sérénité au quotidien. Voilà pourquoi le Crédit Mutuel a été le premier à inventer la Bancassurance. En vous proposant au même endroit des services bancaires et d'assurances. Pour l'habitation, l'auto, la santé et la prévoyance, on s'occupe de tout et vous, vous êtes tranquille !

Habitation • Auto • Santé • Prévoyance

A man with dark hair and a slight smile is relaxing in a white bathtub. He is holding a magazine titled 'Le guide de l'achat' which features a blue sports car on the cover. In the background, a woman is also relaxing in a bathtub, and another person is visible in the distance. The scene is set against a backdrop of a blue sky and water, suggesting a serene, vacation-like atmosphere. The bathtub has a modern chrome faucet with multiple handles.

Crédit Mutuel
LA banque à qui parler

Crédit Mutuel Strasbourg Robertsau
75, rue Boecklin - 67000 Strasbourg
Agence : 115, route de la Wantzenau - 67000 Strasbourg
Tél : 0820 820 427* - E-mail : 01006@cmcee.creditmutuel.fr

BOULANGERIE
PÂTISSERIE

ECKERT

91 RUE BÖCKLIN
67000 STRASBOURG
ROBERTSAU

Tél. 03 88 31 05 56

Pompes Funèbres ACKER

STRASBOURG
50, avenue de la Forêt-Noire
Tél. : 03 88 45 94 00
Fax : 03 88 45 94 09

ROBERTSAU
83, rue Böcklin
Tél. : 03 88 31 52 02

Darolax

Literie et Fauteuil
de relaxation

8 rue de la Brème • 67000 STRASBOURG
Tél. 03 88 31 04 04 • Fax 03 88 31 89 10

ARTISAN BOULANGER-PÂTISSIER

"Au Délice à l'ancienne"

Pains à l'Ancienne

Ouvert tous les jours de 5 h à 12 h et de 15 h à 19 h
sauf le samedi de 5 h à 13 h
et le dimanche de 6 h à 12 h 30

93, route de la Wantzenau
67000 STRASBOURG-ROBERTSAU
☎ 03 88 31 02 06

PIZZERIA SARDA

94 rue Böcklin
67000 STRASBOURG-ROBERTSAU

☎ 03 88 31 47 96
Ouvert tous les jours sauf le mardi



Heures d'ouverture
du lundi au samedi
de 11 h 45 à 13 h 45
et de 18 h 30 à 23 h
et le dimanche
de 18 h 30 à 22 h

Vie associative

Fête patronale Saint Fiacre

Dimanche 14 septembre 2008

8h45 Rendez-vous devant le foyer
Saint Louis 3, rue du Dr. Freysz
9h00 Cortège vers l'église Saint Louis
9h30 Célébration eucharistique
à l'église Saint Louis
11h00 Pot de l'amitié au foyer
Mélanie 4, rue Mélanie
13h00 Déjeuner du « Gaartner Fecht »
au foyer Saint Louis

Inscription :

M. et A. Bohn 03 88 31 22 08,
J. et R. Gunenbein 03 88 31 25 86,
J. et P. Hoffsess 03 88 60 60,
P. et C. Marchal 03 88 31 60 15,
A. et G. Phillips 03 88 31 26 30.

Prix par personne :
30 €

chèque à l'ordre
de la Confrérie
de Jardiniers
Saint Fiacre



Dimanche 12 octobre 2008

Fête de la Moisson de la
Paroisse Protestante de la Robertsau.
Rendez-vous sur le parvis de l'église
rue Böcklin.

Mardi 11 novembre 2008

« Gaartnermedaa »
au Foyer Saint Louis RDV à 11h30.

Assemblée Générale de l'ADIR

L'Assemblée Générale de l'ADIR s'est
tenue le 19 juin 2008 au chalet de
l'étang de pêche du Rohrkopf autour
d'une tarte flambée.

Après l'approbation du procès verbal de
l'AG du 1^{er} juin 2006, le président a pré-
senté le rapport d'activité. L'année 2007
s'est caractérisée par le dépôt d'obser-
vations dans le cadre de quatre enquêtes
publiques (2 modifications du POS, l'ins-
tallation d'une plate-forme de déchets
par SITA ALSACE, le Plan de Protection
de l'Atmosphère) et par trois saisines du
Tribunal Administratif de Strasbourg (la
modification du POS secteur Sainte
Anne, le lotissement, la modification du
POS portant réaménagement de la RN4
et la liaison Inter-ports).

Par ailleurs l'ADIR est intervenue au
niveau de la protection des nuisances
industrielles, la protection du patri-
moine, les modalités des transports doux
et a réalisé une enquête auprès des habi-
tants concernant leurs préoccupations
au vu des élections municipales 2008.

Le rapport financier fait apparaître une
gestion équilibrée légèrement excédentaire.

Le débat qui a suivi la présentation des
rapports s'est cristallisé autour du pro-
jet de lotissement Saint Anne.

L'AG s'est clôturée par l'élection du nou-
veau comité.

Les Présidents d'Honneur de l'ADIR
sont : Raymond Félix, Edgar Herrmann.

Le nouveau Comité s'est réuni le 3 juil-
let 2008 pour désigner son bureau.

Président : René Hampé
Secrétaire adjoint : Patrick Haag
Vice-président : Daniel Braun
Trésorier : Robert Lux
Secrétaire : Gérald Brothier
Trésorier adjoint : Laurent Paul

Membres : Mme Anne Laure Gallon
Sauvage, M. Ismael Gallon Sauvage,
François Habersetzer, Bernard Irrmann,
Herbert Rilling.

Ensemble Instrumental Volutes

Direction : Etienne Bardon

Concert à l'Escale
Jeudi 16 octobre à 20h30

Renseignements :

Volutes, 03 88 41 82 16

L'Escale : 78 rue du Dr François,
Strasbourg-Robertsau

Caisse du soir et billetterie
à l'Escale à partir du 9 octobre.

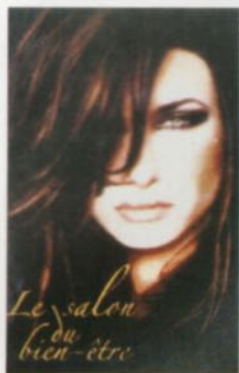
Programme :

J.S. BACH : Ouverture en
ré majeur n°3
W.A. MOZART : Airs de basse
Solistes : Jean Lorrain, basse -
Claude Eder, contrebasse
L. BOCCHERIN I : Sinfonia
J. HAYDN : Symphonie n°49
« La Passion »

Librairie
La parenthèse

03 88 45 76 12

85 route de la Wantzenau
67000 STRASBOURG
librairie-la-parenthese@wanadoo.fr



L'HAIR DU TEMPS
(salon de coiffure)

Le salon du bien-être

35 rue Boecklin - 67000 STRASBOURG-ROBERTSAU
Tél.: 03 88 31 48 34



RESTAURANT
L. ENNESSER

9, rue Mélanie
67000 STRASBOURG-ROBERTSAU
Tél. 03 88 41 87 77
Site internet : www.au-coq-blanc.fr
E-mail : au-coq-blanc@wanadoo.fr
ouvert 7 jours/7 - Repos dim. soir



Livraison à domicile
GRATUITE
à partir de 50 €

**Chaque jour,
les rendez-vous fraîcheur
dans votre Supermarché Match !**

ROBERTSAU
Route de la Wantzenau

Votre magasin
vous accueille
du lundi au samedi
le 8h00 à 20h00



NOUVEAU D'ORDRE, DE RÉCÉPTIF, D'UNE ADRESSE DE PASSAGE... CLIQUEZ sur supermarchématch.fr

Nouveau Monde DDB 03 20 00 22 30 - Supermarchés Match RC B 785 480 351



**RENAULT
ROBERTSAU**

FACE À LA POSTE

GARAGE WERNERT (AGENT)

67, rue Boecklin - 67000 STRASBOURG
Tél. 03 88 31 11 25 - Fax. 03 88 41 83 57
Internet : www.garagewernert.com
E-mail : garage.wernert@hotmail.fr



Vente neuf et occasion
Réparations toutes marques
Mécanique - Carrosserie
Travaux rapides sans RDV
Dépannages



POMPES FUNÈBRES RHÉNANES
ÉTABLISSEMENT PUBLIC

Les Pompes Funèbres Rhénanes - Etablissement Public -
ont été constituées pour réaffirmer la présence
du service public dans le domaine funéraire
au sein de l'agglomération strasbourgeoise et de la région.

26 rue de l'III à la Robertsau - 03 88 24 76 24

HRD
IMMOBILIER

**IMMOBILIÈRE
DE
L'ORANGERIE**

80, Allée de la
Robertsau
67000 STRASBOURG
03 88 14 46 14

**IMMOBILIÈRE
DE
LA ROBERTSAU**

2, rue du Général
Lejeune
67000 STRASBOURG
03 88 45 87 77

**IMMOBILIÈRE
DE
MARLENHEIM**

65, rue du Général
De Gaulle
67520 MARLENHEIM
03 88 04 12 12

www.hrd.fr

Institut de la Robertsau

L'art de la sérénité

Un univers chaleureux et envoûtant où vous découvrirez une riche et large gamme de soins autant raffermissants que tonifiants ou encore amincissants.

Bain aux pétales dans un espace Spa, massage aux tampons du Siam, le soin Golden Spa Détente, le Plaisir Chocolat, gommage à l'or, bain d'or avec massage doux et satinant...

Les soins CINQ MONDES avec l'eau égyptienne ou l'éllixir précieux-apaisant, l'huile de camélia et de rose pour sublimer l'éclat de votre teint tout en respectant la physiologie de votre peau.

La gamme CARITA, divinement confortable avec sa Crème Parfaite, un soin anti-âge d'exception qui redonnera à votre peau vitalité, fermeté et éclat.

Découvrez également nos programmes d'amincissement entièrement personnalisés et parfaitement adaptés à vos besoins : cellu M6, G5, soin parfait corps CARITA, gommage, enveloppements aux algues...

Sans oublier les soins traditionnels, épilations, manucures mais aussi maquillages permanents de grande qualité....

CARITA
CINQ MONDES
ACQUA DI PARMA
LA PRAIRIE
PARFUMS LALIQUE

